

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2015/10/3-3

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 3 octobre 2015,
sous la présidence de Madame Maryvonne de Saint Pulgent,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L718-16 et D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

Vu l'avis favorable du comité technique d'établissement de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence en date du 21 septembre 2015,

DÉCIDE :

OBJET : Approbation de la convention d'association avec l'université d'Aix-Marseille

Le conseil d'administration approuve la convention d'association en annexe de la présente décision. Il autorise le directeur à la signer.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 29 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 30
Quorum : 16
Présents et représentés : 29

Fait à Aix-en-Provence, le 3 octobre 2015

Maryvonne de Saint Pulgent
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

